Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Herménégilde

M S no de résolution ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 27 janvier 2015, à 20h30, présidé par le Maire Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête
M. Mario St-Pierre
M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux
Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

2015-01-27-01: AVIS DE CONVOCATION SIGNIFIÉ

Le conseil renonce à l'avis de convocation puisque tous les membres du conseil sont présents.

2015-01-27-02: POSTE D'AIDE INSPECTEUR

ATTENDU QUE le conseil constate qu'il y a de plus en plus de travail a effectué au niveau des différents départements de la municipalité (voirie, espaces verts, usine d'épuration, etc.) ;

ATTENDU QUE le conseil juge que le nombre d'heures de travail du poste d'aide inspecteur est insuffisant ;

ATTENDU QUE le conseil juge que le poste d'aide inspecteur est appelé à des tâches de plus en plus reliées à la voirie ;

EN CONSÉQUNCES, Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde modifie les conditions suivantes pour le poste d'inspecteur :

- Temps plein (40 heures par semaine, 5 jours / semaine)
- Devra participer à des formations (signalisation, espaces clos et autres formations requises).

Adopté.

2015-01-27-03: TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ANCIENNE CAISSE

ATTENDU QUE la présente résolution annule la résolution 2015-01-12-14;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité;

D'autoriser un budget de 20 000\$ plus les taxes applicables, pour la réfection de l'ancienne Caisse. Les travaux consistent à refaire les planchers (en céramique chauffée à l'eau dans toutes les pièces sauf la salle de bain et la salle d'archive), l'installation de deux comptoirs et autres travaux reliés à

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de St-Herménégilde

<u>M</u>
<u>M.</u> S.
no de résolution ou annotation
cet aménagement ;
D'autoriser l'engagement d'entrepreneurs avec les compétences (licences) conformes aux exigences de la Régie du bâtiment. Ces entrepreneurs seront payés à taux horaire ;
QUE ces travaux seront financés à même le surplus de l'exercice.
Adopté.
2015-01-27-04: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée 21h10.
Adopté.
Secrétaire-trésorière
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.